

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES - S.S.I.A.P. 1 REMISE A NIVEAU

Objectifs pédagogiques

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Établissement Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie.

Pré-requis

Diplôme SSIAP 1, ERP/IGH 1
AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité. Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

Public concerné

Titulaires du diplôme ERP/IGH 1 et les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes durant les 36 derniers mois.

Programme de formation

Exposé théorique

1ère partie : rappel sur la réglementation
Fondamentaux de sécurité incendie
Prévention
Moyens de secours

Développement pratique

2ème partie : concrétisation technique.

Mises en situation d'intervention
Exploitation du PC sécurité
Rondes de sécurité et surveillance de travaux

Supports de cours et matériels pédagogiques

Supports de cours, plans, liaison radio, extincteurs, Dvd, etc...

Méthode pédagogique

Modulaire Théorie : 50 % Pratique : 50 %

Lieux de réalisation

Régions Alsace



Evaluation

Conformément à l'annexe 5 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
Attestation à l'issue de la formation

Modalités

Néant

Organisation :

Effectif de mini. : 3 - maxi. : 10

Remise à niveau SSIAP 1 : 21 heures.



WWW.FORCEEST.fr

FORmation & Conseil En Sécurité en
région EST

Une équipe au service de votre sécurité

FORCES EST Sarl

FORmation & Conseil En Sécurité en région Est

20 place des Halles
67000 STRASBOURG

☎ 06.85.89.64.70 ✉ E-mail : forcesEst@aol.com
ou forcesEst@orange.fr www.forcesest.fr



Retrouvez toute l'actualité
de nos formations sur votre
mobile !

Flashez le QR code !

SIRET 494 384 845 00025 APE N°8559 A Tva : FR06494384845
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 03992 67 auprès du Préfet de Région d'Alsace

